

Date : 22/06/12

## L'égalité professionnelle en kit

Par Elodie Buzaud

Pour aider les entreprises à respecter la loi en faveur de l'égalité entre hommes et femmes au travail, la Jardinerie de l'égalité professionnelle leur propose un « Kit de l'égalité professionnelle » disponible en ligne.

C'est un kit qui tombe à pic. Le « Kit de l'égalité professionnelle », dévoilé le 18 juin, va permettre aux entreprises d'au moins 50 salariés de répondre à leurs nouvelles obligations en la matière : élaborer rapports et plans d'actions pour favoriser l'égalité entre hommes et femmes au travail.

Un outil qui reste payant Disponible en ligne, le kit est payant et dispose d'un logiciel qui permet, étape après étape de réaliser ce travail en étant guidé. Car les entreprises, notamment les PME qui ne sont pas outillées pour, « méconnaissent bien souvent le cadre légal » et « perçoivent la réglementation comme une contrainte plutôt que comme une opportunité », explique la Jardinerie de l'égalité professionnelle. Et pour cause : cette loi pourrait coûter jusqu'à 1% de la masse salariale des entreprises. Des pénalités non contestées par la nouvelle ministre du droit des femmes Najat Vallaud-Belkacem. Un moyen de respecter l'échéance de la loi L'autre obstacle des entreprises quant à l'application du décret du 7 juillet 2011, c'est le temps, or les documents devront être envoyés avant le 31 juillet 2012 à La Dirrecte. De plus, « les entreprises [...] manquent de soutien pour mettre en place une réflexion en la matière », estime **Cristina Lunghi**, Présidente et fondatrice de la Jardinerie de l'égalité professionnelle, dans un communiqué. C'est pourquoi, les entreprises qui le souhaiteront, pourront également souscrire, en option, à un accompagnement et à de la formation sur le sujet de l'égalité professionnelle femmes – hommes.

Elodie Buzaud © Cadremploi.fr

## Évaluation du site

Cadremploi est un portail diffusant principalement des offres et des demandes d'emploi pour les cadres. Le site Internet propose également des services (dépôt de CV, grilles de salaires...) ainsi que l'actualité de l'emploi de façon plus générale.

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\*** : 2

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine